



Saisie par tiers détenteur

Par **Pat27**, le **03/10/2019** à **17:11**

Bonjour

Je viens de te recevoir un avis de saisie par tiers détenteur (ma banque) pour une amende de majorée non réglée. Le problème est que je n'ai jamais reçu d'amende initiale , ni de rappel, ni d'avis d'amende majorée. Je viens de faire contestation auprès de l'OMP. Ont ils le droit d'exiger de ma bâ.que de verser la somme d'ici un mois du fait que j'ai fait contestation . j'ai deux mois pour le faire mais au bout d'un mois sans règlement, la banque doit régler la dette.

Merci de votre réponse

Par **youris**, le **03/10/2019** à **20:56**

bonjour,

votre carte grise comportait-elle votre bonne adresse ?

salutations

Par **Pat27**, le **04/10/2019** à **13:38**

Bonjour

Oui elle est a la bonne adresse mais c'est mon nom de jeune fille qui y parait puisque je suis copropriétaire. Le courrier a dû être envoyé au nom de jeune fille mais le facteur ne le connaissant pas, je ne sais pas où a été déposé le courrier. La poste n'a plus la trace des retours courriers.